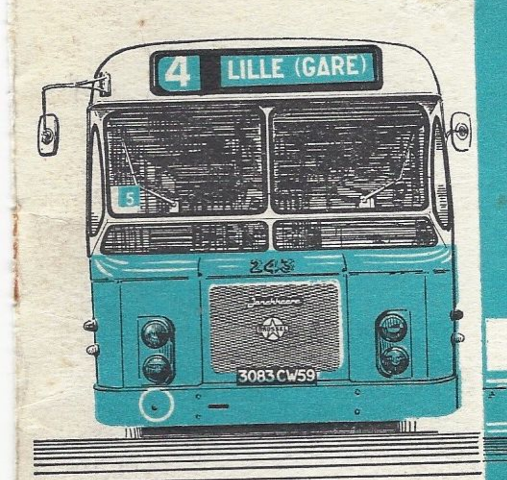
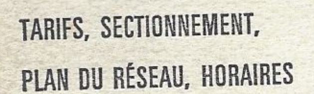
#842

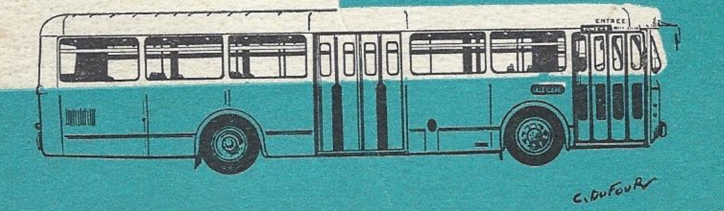




UNIJEP



TARIFS, SECTIONNEMENT, PLAN DU RÉSEAU, HORAIRES



ÉDITION AOUT 1964

La



et son personnel

vous souhaitent la bienvenue

sur leur réseau

Sommaire

EDITION AOUT 1964

Aux usagers de la C. G. I. T.

Le présent opuscule, mis gratuitement à votre disposition, a pour but de faciliter vos déplacements à l'intérieur de l'agglomération lilloise en vous apportant les éléments qui vous permettront d'utiliser dans les meilleures conditions, le réseau de transports en commun qui la dessert.

Cependant les horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés en tout temps par suite d'incidents fortuits ou pour des impératifs d'exploitation.

D'autre part, le réseau étant en pleine transformation, il n'est pas possible de préciser la durée de validité des indications concernant les tarifs, le sectionnement, les arrêts, les itinéraires ; mais toute modification touchant ces indications sera portée à la connaissance des usagers par voie de Presse.

Si nécessaire, tous renseignements complémentaires peuvent vous être fournis par nos Contrôleurs, ou à notre kiosque de la Gare de **Lille**, ou enfin en nos bureaux (**Tél. 57.08.43 ou 44**).

⁂

Le réseau, en cours de transformation, comme il vient d'être dit, comporte six lignes d'**Autobus** et, pour quelque temps encore, deux lignes de **Tramways.**

Les lignes d'**Autobus** sont équipées de véhicules dotés des derniers perfectionnements et spécialement conçus et mis au point par les services techniques du réseau pour le **Self-Service** du plus grand nombre possible d'usagers.

Dans ces autobus, les **Voyageurs montent** par la **porte avant** et **descendent** par la **porte centrale.** A la montée, deux couloirs d'accès s'offrent à eux.

Le couloir de droite est réservé aux voyageurs non munis de tickets ou possesseurs d'une carte de voyages qu'ils doivent faire oblitérer par le chauffeur-receveur.

Les autres voyageurs utilisent le couloir de gauche et

introduisent à fond, au passage, leur ticket dans la fenêtre de l'**oblitérateur automatique.** Un timbre indique que l'appareil a fonctionné et que le ticket est oblitéré.

Pour éviter les pertes de temps aux arrêts, il est recommandé de préparer tickets, cartes de voyages ou monnaie avant de monter en voiture et de dégager le plus rapidement possible les couloirs d'accès.

Dans les **Tramways,** montée et descente s'effectuent indifféremment par les portes avant et arrière, la perception étant assurée par un receveur auxquels les voyageurs doivent présenter spontanément cartes de voyages ou tickets ou acquitter le prix de leur place en espèces.

TARIFS

Au **service du public,** la C.G.I.T. n'a cependant jamais alourdi la feuille d'impôts des contribuables. Elle ne reçoit, en effet, **aucune subvention** d'aucune sorte et doit par conséquent couvrir ses dépenses, y compris les lourdes charges de la transformation du réseau, au moyen des seules recettes que lui procurent son activité. Ses tarifs, ci-après détaillés, qui sont cependant parmi les plus bas de France, résultent de cet impératif.

TARIF DE DETAIL :

(1 section : 0,50 Fr ; 2 sections : 0,75 Fr ; 3 sections : 1 Fr ; 4 sections : 1,25 Fr ; 5 sections et plus : 1,50 Fr).

Il est appliqué aux voyageurs qui montent en voiture sans ticket et qui ne désirent pas acheter ou utiliser une carte de voyages.

C'est le plus élevé de nos tarifs.

TARIF GENERAL :

Moins élevé que le précédent, il est appliqué au moyen de la carte de voyages de 24 cases vendue 5 Fr par les receveurs de tramways ou par les chauffeurs-receveurs d'autobus.

La carte de voyages permet de faire n'importe quel parcours. Le receveur oblitère le nombre de cases correspondant au trajet effectué (2 cases pour 1 section, 3 cases pour 2 sections, 4 cases pour 3 sections, etc...).

Le Guide-horaire de la C. G. I. T. a été imprimé

à 50.000 exemplaires

sur les presses de l'Imprimerie Notre-Dame, à Coutances (Manche).

L'édition est une réalisation de la Société U. N. I. J. E. P., 66, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris 11e - Tél. 023-21-43.

TARIF REDUIT DES USAGERS REGULIERS :

C'est le plus avantageux de nos tarifs. Il intéresse les personnes qui effectuent régulièrement le même parcours ou des parcours correspondant à un même sectionnement.

Les carnets de tickets, à ce tarif, sont vendus exclusivement par nos dépositaires.

Chaque carnet contient 6 tickets valables chacun pour deux voyages. Le carnet de tickets de une section est vendu 3,90 Fr., celui de deux sections : 5,85 Fr. ; 3 sections, 7,80 Fr. ; 4 sections, 9,75 Fr. ; 5 sections et plus, 11,70 Fr.

TARIF SCOLAIRE :

Il est réservé aux élèves des établissements primaires et secondaires publics ou privés, ou à ceux des établissements techniques et professionnels répondant à certaines conditions.

En bénéficient également les étudiants de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 25 ans, qui peuvent justifier de leur qualité d'étudiants.

Les carnets contiennent 7 tickets valables pour 2 voyages de 1, 2, 3, 4 et 5 sections.

Ils sont vendus par nos dépositaires.

TARIF DE NUIT :

Après 22 heures, les tarifs sont doublés.

Pour un parcours effectué de nuit après 22 heures, l'usager doit oblitérer deux tickets identiques à celui utilisable de jour sur le même trajet.

Objets perdus

Si vous avez laissé par erreur un objet dans le tramway ou dans l'autobus, ne le réclamez pas au Commissariat de Police.

Adressez-vous au bureau des objets trouvés de la C. G. I. T., 2, rue Auber, à **Lille.**

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

Extrait de l'Arrêté Préfectoral du 27 septembre 1963 sur la Police des Transports en Commun

ARTICLE 1er. — Toute personne qui monte sur un véhicule des compagnies de tramways électriques ou d'autobus annexés ou substitués (assimilés aux tramways par la législation administrative) du Département du Nord **est tenue d'acquitter le prix de sa place soit en numéraire soit en faisant oblitérer son titre de transport dès que l'agent de perception se présente et en tout cas, si ce dernier ne s'est pas encore présenté, avant de descendre de voiture ;**

ARTICLE 2. — Lorsque la perception des places est effectuée par un chauffeur-receveur, par un receveur ou par un dispositif automatique placés à l'entrée des voyageurs, ceux-ci doivent acquitter leur place dès leur montée avant de pénétrer au delà de l'agent ou du dispositif de perception à l'intérieur du véhicule.

A cette fin, au moment où il pénètre dans la voiture par l'accès prévu à cet effet, le voyageur doit :

— soit présenter au receveur ou au chauffeur-receveur son titre de parcours à vérifier ou à oblitérer, ou le montant du prix de sa place, le receveur ou le **chauffeur-receveur n'étant, en aucun cas, tenu de faire l'appoint ;**

— soit, lorsque la voiture comporte un appareil oblitérateur automatique, introduire lui-même dans cet appareil le titre de transport prévu à cet effet et correspondant au parcours à effectuer, en se conformant aux indications données par la Compagnie exploitante.

Lorsqu'un agent de la Compagnie se tient prêt à percevoir le prix des places, à l'extérieur du véhicule, à proximité soit de la porte de celui-ci, soit de barrières ou d'un couloir de canalisation du public pour l'entrée en voiture, les voyageurs doivent acquitter le prix de leur place, ou satisfaire aux mesures de contrôle s'ils l'ont déjà acquitté, entre les mains de cet agent et avant même de monter en voiture.

ARTICLE 3. — Les voyageurs sont tenus de présenter leur titre de transport à toute réquisition des agents chargés de la perception ou du contrôle, et d'obtempérer aux injonctions de ces agents pour assurer la bonne marche du service, la circulation et la sécurité dans les voitures, et pour éviter tout désordre.

ARTICLE 4. — Il est interdit aux voyageurs :

1°) de dépasser les limites du parcours pour lequel ils ont acquitté le prix de leur place, sans acquitter préalablement le prix correspondant au dépassement.

2°) D'utiliser des titres de parcours aux tarifs normaux ou réduits ou des titres de gratuité dans des conditions autres que celles de leur utilisation régulière et normale.

3°) de monter dans les voitures en surnombre des places indiquées par l'exploitant lorsque le panneau portant l'inscription « complet » est apposé sur la voiture.

4°) de monter ou de descendre autrement que par les issues destinées à cet effet.

5°) de monter ou de descendre pendant la marche et notamment à l'occasion d'un ralentissement de la voiture ou d'un arrêt fortuit.

EDITION AOUT 1964

6°) d'occuper un emplacement non destiné aux voyageurs, notamment les marche-pieds, tampons, toits, ailes, pare-chocs, capots, ainsi que toute position susceptible de gêner la conduite du véhicule ou le service des agents ; de se pencher ou de laisser dépasser une partie du corps en dehors.

7°) de manœuvrer les appareils de commande et les glaces.

8°) d'introduire dans l'appareil à oblitérer un objet différent du titre de transport valable et non périmé, conçu pour cet appareil.

9°) de mettre obstacle à la manœuvre des portes ou des dispositifs de sécurité, de les ouvrir après le signal du départ et pendant la marche avant l'arrêt complet.

10°) **de parler au conducteur** pendant la marche.

11°) de cracher dans les voitures.

12°) **de fumer dans les voitures** où cette interdiction est signalée par affiches ou inscriptions.

13°) de se servir sans motif plausible des signaux d'alarme d'arrêt ou de départ.

14°) d'entrer dans les voitures en état d'ivresse.

15°) d'introduire dans les voitures des armes à feu chargées ou des colis ou objet dangereux (en particulier bouteilles de butagaz, bidons ou jerricans d'essence) ou qui, par leur nature, leur volume, leur odeur pourraient gêner, salir ou incommoder les autres voyageurs.

16°) d'introduire des chiens ou autres animaux dans les voitures.

Des exceptions peuvent être autorisées pour les animaux de petite taille convenablement enfermés.

En outre, les compagnies concessionnaires peuvent accorder des dérogations pour des chiens tenus en laisse et muselés. Elles doivent préciser dans ce cas les emplacements, les heures d'admission et la tarification.

17°) de troubler la tranquillité des voyageurs par des chants, des disputes, des gestes inconvenants.

18°) de faire usage dans les voitures, les salles d'attente, d'appareils ou instruments sonores.

19°) de souiller ou détériorer le matériel roulant ou fixe, les étiquettes, pancartes, inscriptions quelconques placées par l'exploitant dans les voitures, kiosques ou autres dépendances de la concession.

ARTICLE 5. — L'accès des voitures est interdit aux voyageurs en état de malpropreté ou atteints visiblement ou notoirement de maladie dont la contagion serait à redouter pour les autres voyageurs.

ARTICLE 6. — Aucun crieur, vendeur ou distributeur d'objets ou imprimés quelconques ne peut être admis à exercer son activité dans les voitures ou dans les kiosques et dépendances des compagnies qu'en vertu d'une autorisation écrite spéciale.

Toute mendicité dans les mêmes lieux est interdite.

ARTICLE 7. — Les voyageurs sont tenus de veiller à leur propre sécurité et de ne commettre aucune action, maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, susceptibles d'engendrer des accidents. Ils doivent notamment, pour éviter tout déséquilibre, se tenir aux poignées, rampes, barres d'accès ou d'appui et tendre les barres ou chaînes de sécurité lorsqu'ils se trouvent à proximité.

OPTIQUE - SURDITE

Gde PHARMACIE DE PARIS

PLACE DE LA GARE - LILLE

CHARBONS — BOIS — FUEL

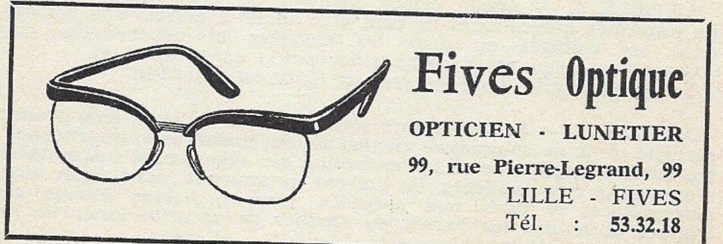
Etablissements COISNE-POTTIER

43 à 47, rue du Chevalier-Français — LILLE

Maison fondée en 1880

Tél. **55.40.54**

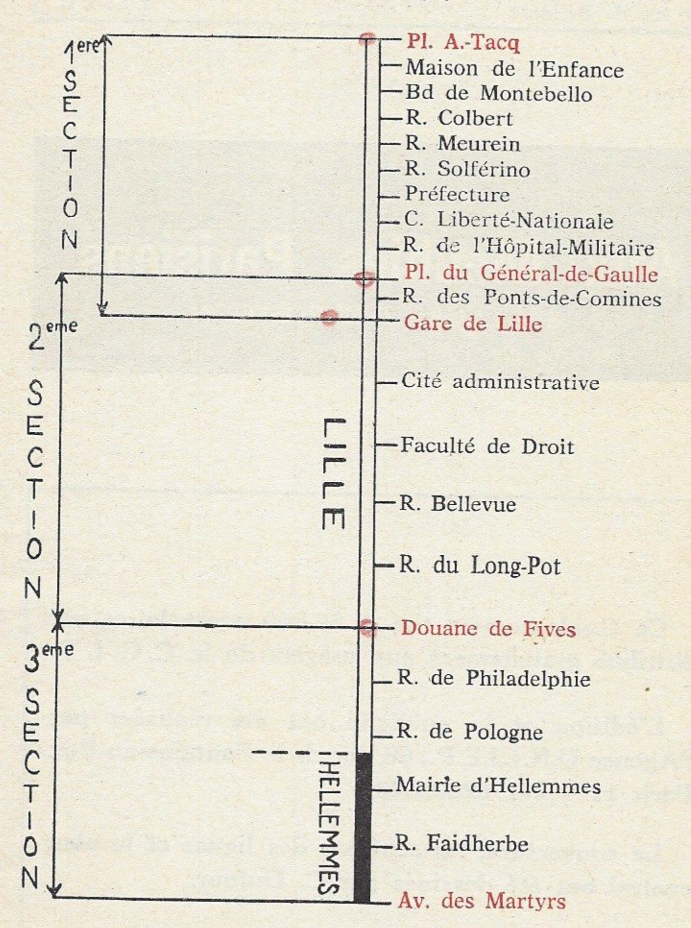
COISNE



LIGNE B

LILLE (Place A.-Tacq) - HELLEMMES

(Tramways)



Décongestionnez la circulation en utilisant les transports urbains.

EDITION AOUT 1964

Ce Guide-horaire tiré à 50.000 exemplaires est distribué gratuitement aux usagers de la C. G. I. T.

L'édition et la publicité ont été réalisées par l'Agence U.N.I.J.E.P., 66, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris 11e - Tél. 023.21.43.

La couverture, les schémas des lignes et le plan central ont été dessinés par C. Dufour.

HORAIRE

Ligne B :
de LILLE (place A.-Tacq) à HELLEMMES

a) De la Gare de LILLE vers la Place A.-Tacq

Premiers départs

Semaine : 5 h 38 - 6 h 01 - 6 h 24 - 6 h 46 - 7 h 04 - 7 h 16.
Dimanche : 6 h 45 - 7 h 15 - 7 h 27 - 7 h 43 - 7 h 56 - 8 h 08.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 32 - 20 h 48 - 21 h 05 - 21 h 25 - 21 h 45 - 22 h 12.
Samedi : 22 h 00 - 22 h 25 - 22 h 50 - 23 h 15 - 23 h 40 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 30 - 22 h 44 - 22 h 58 - 23 h 12 - 23 h 26 - 24 h 00.

b) De la Gare de LILLE vers HELLEMMES

Premiers départs

Semaine : 5 h 05 - 5 h 30 - 5 h 52 - 6 h 02 - 6 h 12 - 6 h 22.
Dimanche : 6 h 13 - 6 h 28 - 6 h 43 - 6 h 57 - 7 h 00 - 7 h 11.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 28 - 20 h 35 - 20 h 55 - 21 h 15 - 21 h 40 - 22 h 12.
Samedi : 21 h 50 - 22 h 15 - 22 h 40 - 23 h 05 - 23 h 30 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 49 - 23 h 03 - 23 h 17 - 23 h 31 - 23 h 45 - 24 h 00.

FREQUENCES MOYENNES

Heures de pointe : 3 à 4 minutes.
Heures creuses : 8 minutes.
Dimanche : 7 minutes.

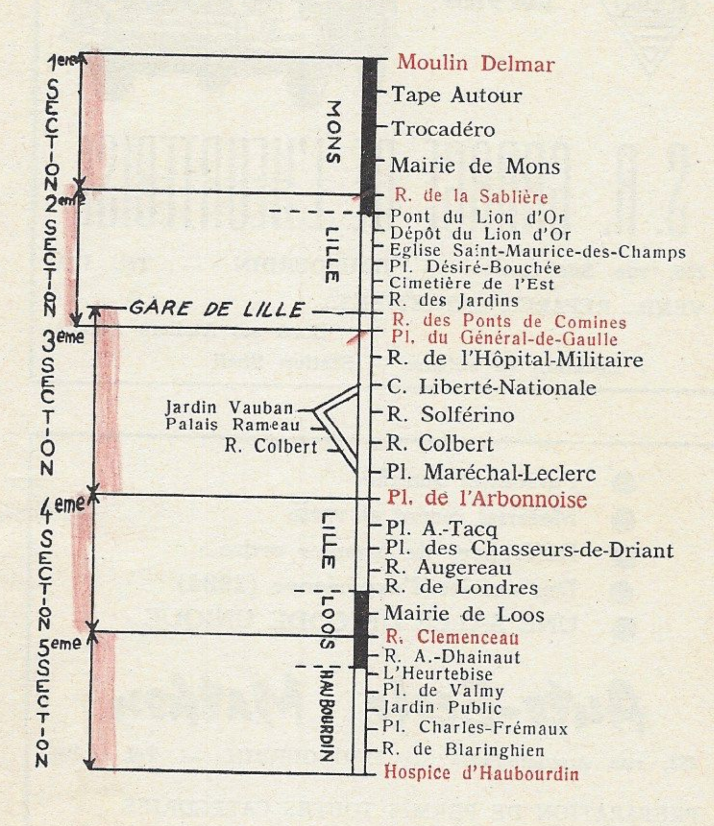
● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

L'autobus passe, il n'encombre pas.

LIGNE H- 1

MONS-en-BARŒUL - HAUBOURDIN

(Tramways)



Le tronçon Gare de Lille - Moulin Delmar sera prochainement desservi par des autobus et rattaché à la ligne 1.

Les usagers en seront informés en temps utile par la voie de la Presse



service



S. A. GARAGE DE L'HEURTEBISE

236, rue Sadi-Carnot — HAUBOURDIN — Tél. 5.33

VEND... REPARE... ENTRETIENT...

Dans ses Ateliers Agréés

Location de voiture — Station Shell

- **Personnel qualifié**
- **Matériel récent et varié**
- **Références de premier ordre**
- **Des années d'expérience (1924)**
- **UNE SALLE DE CODE UNIQUE**

Auto-Ecole Mathon

252, rue Auguste-Potié — HAUBOURBIN — Tél. : 100

PREPARATION DE PERMIS TOUTES CATEGORIES
LEÇONS DE PERFECTIONNEMENT
SUR RENDEZ-VOUS ET A DOMICILE

Tarif de la Chambre Syndicale de l'automobile
Agréé Préfecture du Nord N° 138

HORAIRE

LIGNE H- ~~I~~

de MONS-EN-BARŒUL à HAUBOURDIN

a) De la Place du Général-de-Gaulle à LILLE vers MONS-EN-BARŒUL

Premiers départs

Semaine : 5 h 27 - 5 h 48 - 6 h 03 - 6 h 19 - 6 h 28 - 6 h 39.
Dimanche : 6 h 09 - 6 h 29 - 6 h 39 - 7 h 05 - 7 h 14 - 7 h 27.

Derniers départs

Semaine : 20 h 21 - 20 h 36 - 20 h 51 - 21 h 05 - 21 h 39 - 22 h 09.
Samedi seulement : 22 h 38 - 23 h 08 - 23 h 29 - 23 h 57.
Dimanche : 22 h 28 - 22 h 44 - 23 h 00 - 23 h 16 - 23 h 38 - 23 h 58.

b) De la Place du Général-de-Gaulle à LILLE vers HAUBOURDIN

Premiers départs

Semaine : 5 h 46 - 6 h 04 - 6 h 22 - 6 h 35 - 6 h 48 - 6 h 55.
Dimanche : 6 h 44 - 7 h 04 - 7 h 20 - 7 h 37 - 7 h 54 - 8 h 08.

Derniers départs

Semaine : 20 h 02 - 20 h 14 - 20 h 36 - 21 h 06 - 21 h 40 - 22 h 14.
Samedi seulement : 22 h 14 - 22 h 37 - 23 h 04 - 23 h 33 - 0 h 02.
Dimanche : 22 h 33 - 22 h 49 - 23 h 05 - 23 h 22 - 23 h 38 - 23 h 57.

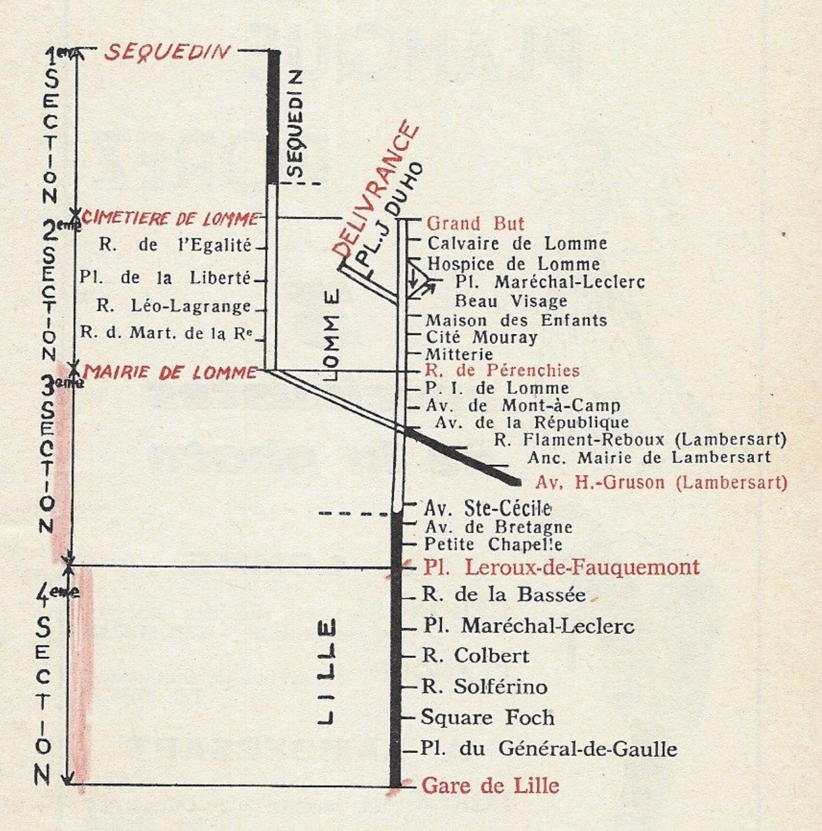
FREQUENCES MOYENNES

Semaine : de 6 à 10 minutes.
Dimanche : de 10 à 12 minutes.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

Plus de « papillons » sur mon pare-brise, j'utilise les transports urbains !

LIGNE 1 LOMME LAMBERSART SEQUEDIN → LILLE (Gare)



Structure provisoire de la ligne 1 à laquelle sera ultérieurement substituée celle prévue à la page 42.

Les usagers seront informés de la transformation par la voie de la Presse.

HORAIRE

LIGNE 1 :

De LILLE (Gare)
à LOMME et LAMBERSART (Anc. Mairie)

a) De la Gare de LILLE vers LOMME et LAMBERSART

Premiers départs

Semaine : 6 h 00 - 6 h 15 - 6 h 30 - 6 h 40 - 6 h 47 - 6 h 55.
Dimanche : 6 h 32 - 6 h 47 - 6 h 55 - 7 h 20 - 7 h 32 - 7 h 45.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 35 - 20 h 45 - 20 h 55 - 21 h 20 - 21 h 45 - 22 h 14.
Samedi : 22 h 45 - 23 h 20 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 25 - 22 h 43 - 22 h 50 - 23 h 01 - 23 h 19 - 23 h 35.

b) De LOMME (Av. République) vers LILLE (Gare)

Premiers départs

Semaine : 5 h 38 - 5 h 53 - 6 h 08 - 6 h 18 - 6 h 25 - 6 h 34.
Dimanche : 6 h 13 - 6 h 25 - 6 h 37 - 6 h 59 - 7 h 20 - 7 h 43.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 30 - 20 h 38 - 20 h 53 - 21 h 23 - 21 h 53.
Samedi : 22 h 25 - 23 h 00 - 23 h 40.
Dimanche : 22 h 19 - 22 h 29 - 22 h 39 - 22 h 55 - 23 h 13 - 23 h 33.

c) De LAMBERSART (Ancienne Mairie) vers LILLE (Gare)

Premiers départs

Semaine : 6 h 39 - 7 h 02 - 7 h 23 - 7 h 42 - 8 h 07 - 8 h 30.
Dimanche : 8 h 16 - 8 h 46 - 9 h 16 - 9 h 46 - 10 h 01 - 10 h 31.

Derniers départs

Semaine : 18 h 23 - 18 h 43 - 19 h 05 - 19 h 29 - 19 h 56 - 20 h 25.
Dimanche : 19 h 16 - 19 h 46 - 20 h 16 - 20 h 46 - 21 h 44 - 22 h 24.

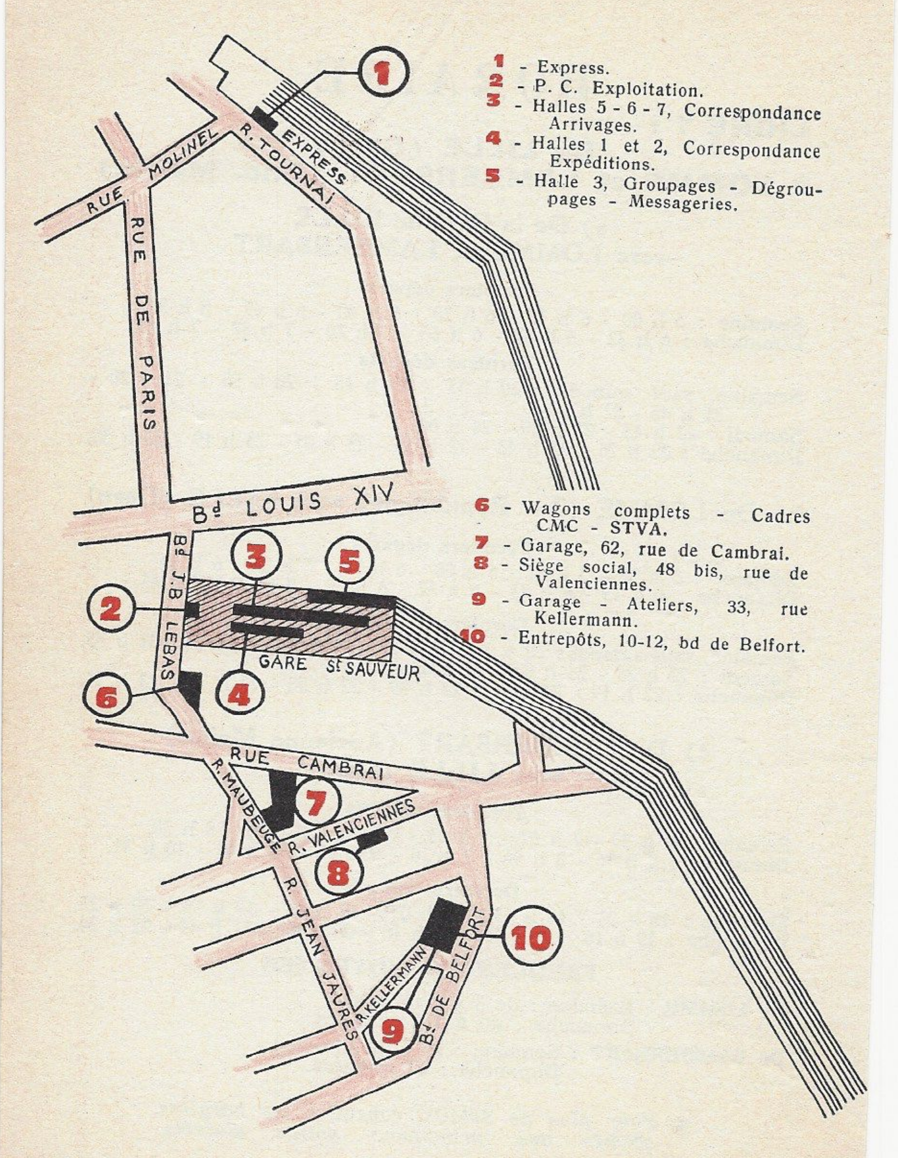
FREQUENCES MOYENNES

De LOMME : Semaine : de 3 à 8 minutes.
Dimanche : de 6 à 8 minutes.

De LAMBERSART : Semaine : 20 à 30 minutes.
Dimanche : 30 minutes.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

EDITION AOUT 1964


1 - Express.
2 - P. C. Exploitation.
3 - Halles 5 - 6 - 7, Correspondance Arrivages.
4 - Halles 1 et 2, Correspondance Expéditions.
5 - Halle 3, Groupages - Dégroupages - Messageries.
6 - Wagons complets - Cadres CMC - STVA.
7 - Garage, 62, rue de Cambrai.
8 - Siège social, 48 bis, rue de Valenciennes.
9 - Garage - Ateliers, 33, rue Kellermann.
10 - Entrepôts, 10-12, bd de Belfort.
RUE MOLINEL
R. TOURNAI
EXPRESS
RUE DE PARIS
Bd LOUIS XIV
Bd J.B LEBAS
GARE St SAUVEUR
RUE CAMBRAI
R. MAUBEUGE
R. VALENCIENNES
R. JEAN JAURES
R. KELLERMANN
Bd DE BELFORT

C G I T

TRAMWAYS ET AUTOBUS DE LILLE ET DE SA BANLIEUE

UNIJEP

PERENCHIES
VERLINGHEM
LOMPRET
LAMBERSART
SAINT-ANDRÉ
VERS QUESNOY
VERS MARQUETTE
MARCQ-EN-BARŒUL
WASQUEHAL
CAPINGHEM
LOMME
LA MADELEINE
FLERS
MONS-EN-BARŒUL
SEQUEDIN
HELLEMMES
ANNAPPES
LOOS
HAUBOURDIN
RONCHIN
SANTES
EMMERIN
WATTIGNIES
FACHES-THUMESNIL

GRAND-BUT
CALVAIRE
HOSPICE de LOMME
P. Mal-LECLERC
BEAU-VISAGE
MAISON des ENFANTS
CITÉ FOURAY
R. de la MITTERIE
R. de PERENCHIES
P. I. de LOMME
P. DUHO
DELIVRANCE
R. du MONT-A-CAMP
ANCIENNE MAIRIE
R. REBOUX
Av. H.-GRUSON
Av. REPUBLIQUE
MAIRIE de LOMME
Av. Ste-CECILE
Av. de BRETAGNE
R. des MARTYRS de la RESISTANCE
P. de la LIBERTE
R. de l'EGALITE
CIMETIERE de LOMME
R. LEO-LAGRANGE
SEQUEDIN (P. de la Libération)
LA CESSOIE
CITE FAMILIALE
R. SAINT-ANDRE
LAMBERSART-BOURG
R. de LOMPRET
R. de l'ABBE-LEMIRE
R. A.-DELECOURT
Av. de JUSSIEU
R. GAMBETTA
CANON-d'OR
MAIRIE de SAINT-ANDRE
Av. de la RESISTANCE
P. St SAINT-ANDRE
GARE
R. FAIDHERBE
PONT-ROYAL
P. SAINT-ANDRE
P. S. de MARCQ-en-BARŒUL
P. de la BOUCHERIE
R. de la GARE
P. de la VICTOIRE
P. des FUSILLES
MAIRIE
R. de MARQUETTE
R. J.-MAILLOTTE
P. MASSENET
BUISSON
MARCEL-HENAUX
R. FOURMENTEL
MOULIN-DELMAR
TAPE-AUTOUR
R. MONTESQUIEU
MAIRIE de MONS
R. de la SABLIERE
R. du BOIS
R. du DIEU-de-MARCQ
Pt du LION-d'OR
EGLISE ST MAURICE des CHAMPS
DEPOT du LION-d'OR
R. du FAUBOURG de ROUBAIX
R. BOUCHER
R. du MAGASIN
R. de JEMMAPES
R. de la HALLE
A.-COLAS
LYCEE NORD
R. VOLTAIRE
P. du CONCERT
R. L.-DANEL
P. L.-de-BETTIGNIES
R. THIERS
CIMETIERE de l'EST
R. des JARDINS
R. des PONTS-de-COMINES
R. du CHATEAU
P. de l'ALCAZAR
Av. des LILAS
P. CAULIER
R. de RIVOLI
R. L.-BRAILLE
R. du Ct-POLLET
FLERS BOURG
P. de la LIBERTE
LA GUINGUETTE
R. BOSCO
R. DELVAU
R. des MONTAGNARDS
CHAPELLE d'ELOCQUES
R. du PONT-du-LION-d'OR
JARDIN VAUBAN
HOPITAL MILITAIRE
P. du GENERAL-de-GAULLE
GARE
Square FOCH
Stade H.-JOORIS
PALAIS RAMEAU
R. de TOUL
NATIONALE LIBERTE
Carrefour MOLINEL-PARIS
CITE ADMINISTRATIVE
R. de BOUVINES
P. du Vx-MARCHE aux CHEVAUX
R. du Pt F. JOHN KENNEDY
PREFECTURE
R. SOLFERINO
Pte CHAPELLE
P. CATINAT
EGLISE SAINT-CHARLES
P. LEROUX de FAUQUEMONT
COLBERT
R. NATIONALE
SOLFERINO
THEATRE SEBASTOPOL
LEFEBVRE
HOTEL de VILLE
FACULTE de DROIT
FOIRE COMMERCIALE
R. du LONG-POT
DOUANE de FIVES
R. de BELLEVUE
R. P.-LEGRAND
R. de PHILADELPHIE
R. de POLOGNE
BOIS-BLANCS
P. Mal-LECLERC
R. MEUREIN
R. GAMBETTA
R. COLBERT
Bd PAPIN
P. Ph.-LEBON
R. KLEBER
Bd LIBERTE
R. F.-FERRER
MAIRIE d'HELLEMMES
R. FAIDHERBE
Av. des MARTYRS
R. de la BASSEE
R. BRULE MAISON
P. de l'ARBONNOISE
Bd MONTEBELLO
R. d'ARTOIS
Carrefour DOUAI-ARRAS
P. DAMPIERRE
MAISON G.-LYON
Bd de l'USINE
R. J.-FERRY
MAISON de l'ENFANCE
R. d'IENA
P. des CHEMINS
R. de WAZEMMES
R. de VALENCIENNES
Pts de TOURNAI
MONT-de-TERRE
R. GHESQUIERE
P. A.-TACQ
R. de COLMAR
P. ARAGO
P. VANHOENACKER
P. DELIOT
R. de DOUAI
Bd de BELFORT
R. du Pt-LANGEVIN
P. N. LEZENNES
R. AUGEREAU
P. des CHASSEURS-de-DRIANT
P. B.-DOREZ
P. FEBVRIER
R. de LONDRES
R. CLEMENCEAU
MAIRIE de LOOS
Bd des DEFENSEURS-de-LILLE
HOSPICE d'HAUBOURDIN
L'HEURTEBISE
R. d'HAINAUT
P. S. des POSTES
P. S. d'ARRAS
P. I. de DOUAI
R. de BLARINGHIEN
JARDIN PUBLIC
P. FREMAUX
P. VALMY
CENTRE OSCAR-LAMBRET
CIMETIERE du SUD
Av. J.-JAURES
CITE HOSPITALIERE
TUDOR
R. J.-GUESDE
MAIRIE de RONCHIN
R. GAMBETTA
P. L.-de-VINCI
HOPITAL CALMETTE
R. G.-CAVAIGNAC
R. de-GEYTER
R. Gal-HOCHE
MAIRIE de FACHES
Av. du 14-JUILLET
Av. du 18-JUIN
R. F.-FERRER
R. SADI-CARNOT
Av. de la MARNE
DESTOOP
R. Ph.-de-GIRARD
L'ARBRISSEAU
P. REPUBLIQUE
IMPASSE de LONDRES

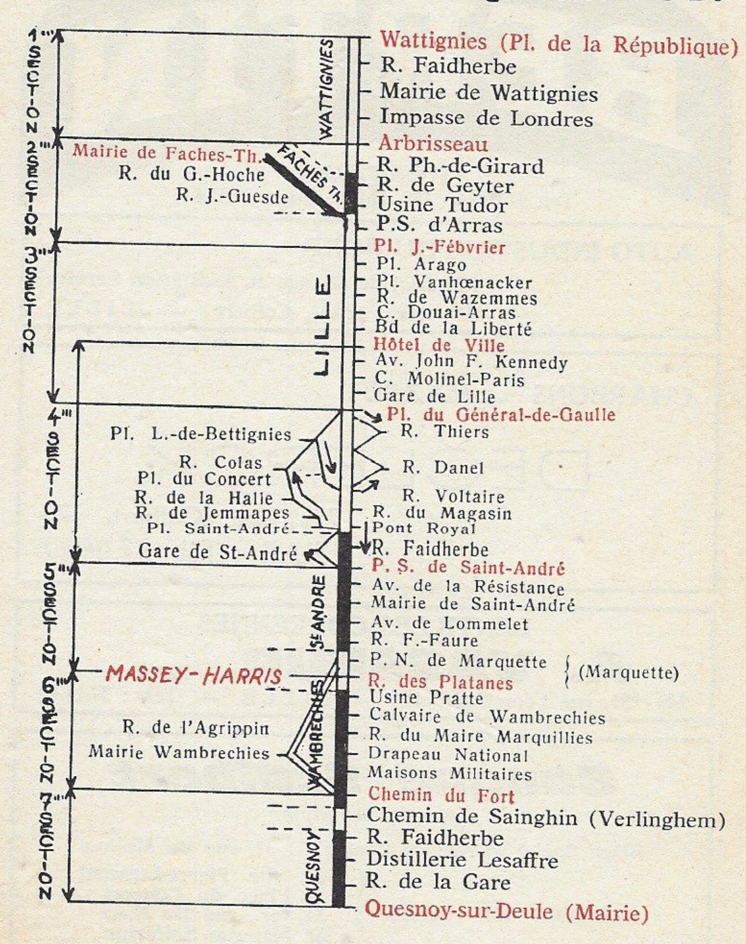
LÉGENDE

B	TRAMWAYS (LILLE) PLACE A.-TACQ HELLEMMES
H-I	TRAMWAYS — MONS-EN-BARŒUL LILLE - LOOS - HAUBOURDIN (Au sujet de cette ligne, voir renvoi page 17)
1	AUTOBUS — GARE DE LILLE — LAMBERSART-LOMME-SEQUEDIN (Au sujet de cette ligne, voir renvoi page 21)
3	AUTOBUS - WATTIGNIES-FACHES-TH. LILLE-SAINT-ANDRE-WAMBRECHIES QUESNOY
4	AUTOBUS - MARQUETTE-MARCQ-EN-BARŒUL LA MADELEINE - LILLE - RONCHIN
5	AUTOBUS FLERS-BOURG-LILLE (CITE HOSPITALIERE) — PLACE A.-TACQ
6	AUTOBUS - HELLEMMES (P.N de Lezennes) LILLE-LAMBERSART (Bg - C. Familiale - Cessoie)
7	AUTOBUS — BOIS-BLANCS — BUISSON (Au sujet de cette ligne, voir renvoi page 39)

Editions Août 1964

LIGNE 3

WATTIGNIES FACHES-THUM. > LILLE < WAMBRECHIES QUESNOY-s-D.



En ville, rien ne vaut le tramway ou l'autobus.

HORAIRE

LIGNE 3 :

Wattignies / Faches-Thumesnil > Lille < Quesnoy-sur-Deule / Wambrechies

a) De la Place de-Gaulle à LILLE vers WATTIGNIES et FACHES-THUMESNIL

Premiers départs

Semaine : 5 h 28 - 5 h 48 - 6 h 08 - 6 h 29 - 6 h 38.
Dimanche : 6 h 47 - **7 h 07** - 7 h 30 - 7 h 55 - 8 h 17 - 8 h 32.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 12 - 20 h 32 - 20 h 55 - 21 h 17 - 21 h 35 - **22 h 07.**
Samedi : 21 h 30 - **22 h 00** - **22 h 30** - **23 h 05** - 23 h 30 - 0 h 05.
Dimanche : 22 h 02 - 22 h 17 - 22 h 37 - 23 h 00 - 23 h 28 - 24 h 00.

b) De la Place de-Gaulle à LILLE vers WAMBRECHIES

Premiers départs

Semaine : 5 h 39 - 5 h 53 - 6 h 12 - 6 h 32 - 6 h 52.
Dimanche : 6 h 50 - 7 h 15 - 8 h 00 - 8 h 15 - 8 h 45.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 19 h 42 - 20 h 05 - 20 h 32 - 21 h 00 - 21 h 30.
Samedi : 22 h 00 - 22 h 30 - 23 h 00 - 24 h 00.
Dimanche : 21 h 30 - 22 h 00 - 22 h 30 - 23 h 00 - 23 h 30 - 24 h 00.

c) De la Place du Général-de-Gaulle à LILLE vers QUESNOY-S/-DEULE

Premiers départs

Semaine : 5 h 39 - 6 h 23 - 6 h 42 - **7 h 02** - **7 h 22.**
Dimanche : 7 h 40 - **8 h 00** - 8 h 30 - **9 h 00** - 9 h 30.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 19 h 42 - 20 h 32.
Samedi : 20 h 25 - 22 h 00.
Dimanche : 20 h 30 - 21 h 30.

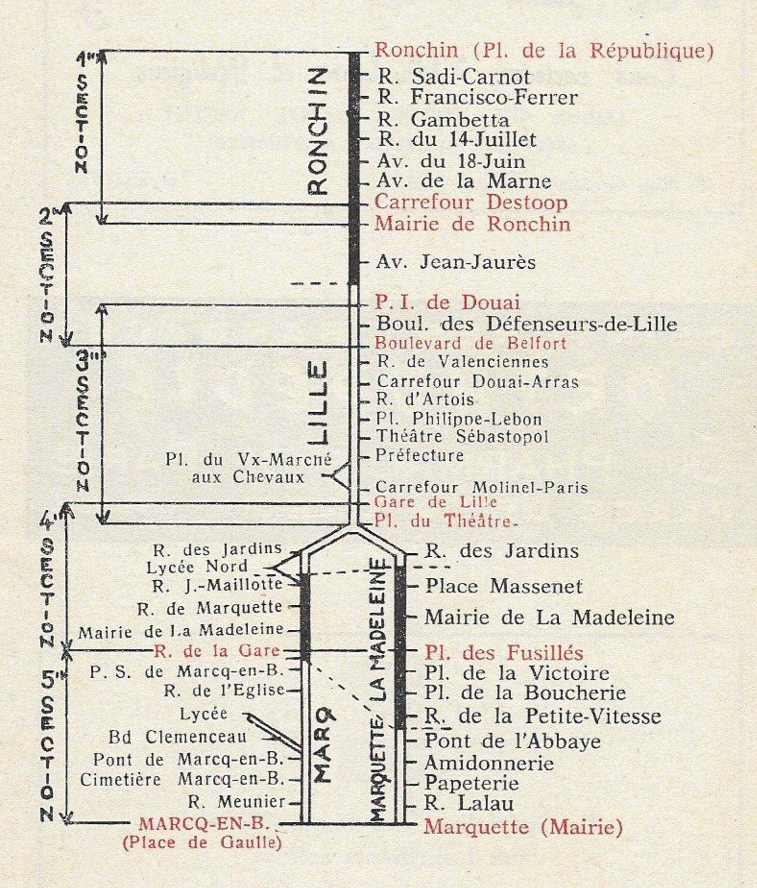
FREQUENCES MOYENNES

WATTIGNIES : Semaine : 15 à 20 minutes.
Dimanche : 30 minutes.
WAMBRECHIES : Semaine : 15 à 20 minutes.
Dimanche : 30 minutes.
QUESNOY : Semaine : 1 h 00 à 1 h 30.
Dimanche : 1 h 00.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

LIGNE 4

RONCHIN - LILLE < MARQUETTE / MARCQ-en-B.



Avez-vous pensé à la C. G. I. T. pour vos transports occasionnels à l'intérieur de l'agglomération lilloise ?

HORAIRE

LIGNE 4 :

RONCHIN - LILLE < MARQUETTE / MARCQ-en-BARŒUL

a) De la Place du Théâtre, à LILLE, vers RONCHIN

Premiers départs

Semaine : 5 h 39 - **6 h 02** - 6 h 22 - 6 h 34 - **6 h 42.**
Dimanche : 6 h 51 - 7 h 09 - **7 h 27** - 7 h 42 - **7 h 52.**

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 40 - 21 h 30 - **22 h 03.**
Samedi : **21 h 40** - 22 h 15 - 22 h 50 - 23 h 25 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 25 - **22 h 45** - **23 h 10** - 23 h 35 - 24 h 00.

b) De la Place du Théâtre, à LILLE, vers MARQUETTE

Premiers départs

Semaine : 5 h 40 - 5 h 56 - 6 h 08 - 6 h 30.
Dimanche : 6 h 11 - 7 h 12 - 7 h 45 - 8 h 13.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 19 h 59 - 20 h 19 - 20 h 39 - 21 h 03.
Samedi : 21 h 05.
Dimanche : 20 h 43 - 21 h 13 - 21 h 43 - 21 h 57.

c) De la Place du Théâtre, à LILLE, vers MARCQ-EN-BARŒUL

Premiers départs

Semaine : 5 h 47 - 6 h 04 - 6 h 17 - 6 h 24 - 6 h 37 - 6 h 43.
Dimanche : 6 h 25 - 6 h 45 - 6 h 57 - 7 h 20 - 7 h 35 - **7 h** 52.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 50 - 21 h 15 - 21 h 35 - 22 h 11 - 22 h 46 - 23 h 31.
Samedi : 21 h 15 - 21 h 40 - 22 h 10 - 22 h 45 - 23 h 20 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 25 - 22 h 45 - 23 h 10 - 23 h 35 - 24 h 00.

FREQUENCES MOYENNES

Vers RONCHIN : Semaine : 3 à 8 minutes.
Dimanche : 10 à 12 minutes.

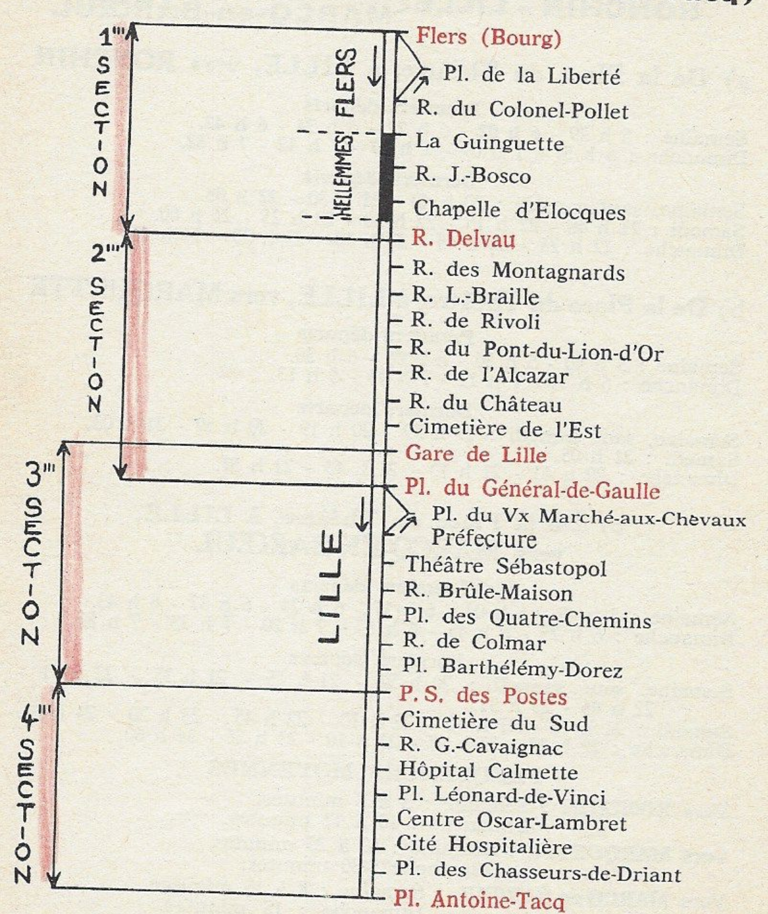
Vers MARQUETTE : Semaine : 10 à 25 minutes.
Dimanche : 30 minutes.

Vers MARCQ-en-BARŒUL : Semaine : 8 à 15 minutes.
Dimanche : 15 minutes.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

LIGNE 5

FLERS (Bourg)
LILLE (Cité Hospitalière et Place A.-Tacq)



Plus de soucis de stationnement, j'utilise les transports urbains !

EDITION AOUT 1964

HORAIRE

LIGNE 5 :

FLERS (Bourg) - LILLE (Cité Hospitalière et place A.-Tacq)

a) De la Place du Général-de-Gaulle, à LILLE, vers FLERS

Premiers départs

Semaine : 5 h 44 - 6 h 04 - 6 h 17 - 6 h 27 - 6 h 37 - 6 h 47.
Dimanche : 6 h 08 - 6 h 28 - 6 h 49 - 7 h 09 - 7 h 29.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 19 h 47 - 20 h 02 - 20 h 23 - 20 h 47 - 21 h 17.
Samedi : 20 h 02 - 20 h 20 - 20 h 35 - 21 h 02 - 21 h 17.
Dimanche : 20 h 49 - 21 h 09 - 21 h 29 - 21 h 49 - 22 h 09.

b) De la Gare de LILLE vers la Cité Hospitalière

Premiers départs

Semaine : 5 h 38 - 6 h 15 - 6 h 30 - 6 h 40 - 6 h 52 - 7 h 01.
Dimanche : 6 h 30 - 6 h 47 - 7 h 12 - 7 h 32 - 7 h 52 - 8 h 12.

Derniers départs

Semaine, sauf samedi : 20 h 30 - 20 h 45 - 21 h 05 - 21 h 30 - 22 h 12.
Samedi : 21 h 45 - 22 h 12 - 22 h 50 - 23 h 25 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 15 - 22 h 35 - 22 h 55 - 23 h 15 - 23 h 35 - 24 h 00.

FREQUENCES MOYENNES

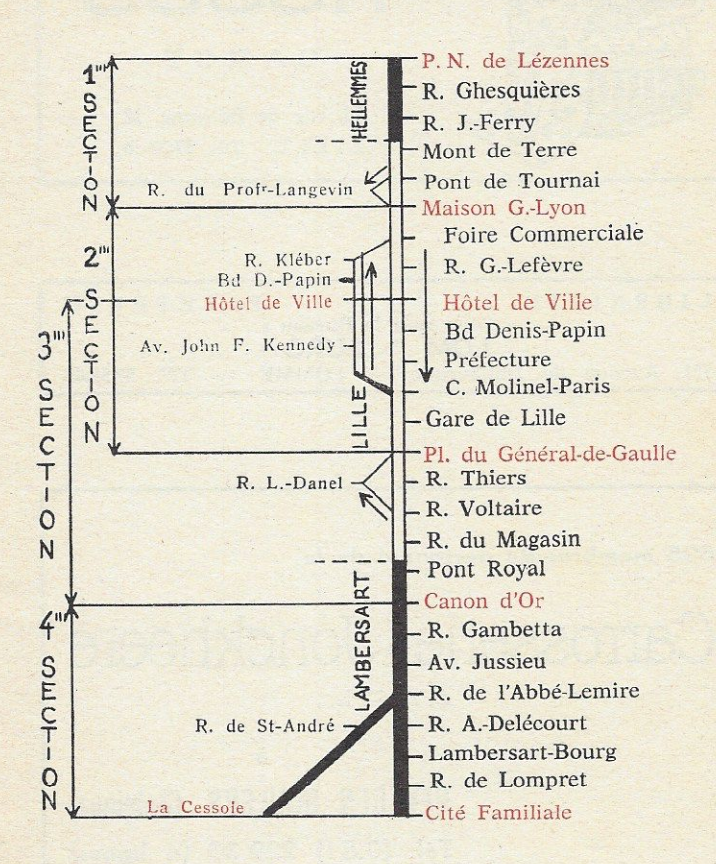
Semaine : 5 à 10 minutes.
Dimanche : 10 minutes.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

En ville, la voiture est onéreuse, aussi j'utilise les transports urbains !

LIGNE 6

P. N. de LEZENNES - LAMBERSART



Le saviez-vous ?

AUTOBUS :

28 m² de chaussée : jusqu'à 100 personnes transportées.

VOITURE PARTICULIERE :

6 m² de chaussée : 1,7 personnes transportées.

HORAIRE

LIGNE 6 :

P. N. de Lezennes - LAMBERSART (Bourg)

a) De la Place du Général-de-Gaulle, à LILLE, vers le P. N. de Lezennes

Premiers départs

Semaine : 6 h 05 - 6 h 22 - 6 h 40 - 7 h 00 - 7 h 20 - 7 h 30.
Dimanche : 8 h 10 - 8 h 40 - 9 h 10 - 9 h 40 - 10 h 10 - 10 h 40.

Derniers départs

Semaine : 19 h 17 - 19 h 30 - 19 h 45 - 20 h 00 - 20 h 25 - 20 h 45.
Dimanche : 20 h 40 - 21 h 10 - 21 h 40 - 22 h 10 - 22 h 54 - 23 h 24.

b) De la Place du Général-de-Gaulle, à LILLE, vers LAMBERSART

Premiers départs

Semaine : 6 h 44 - 6 h 54 - 7 h 09 - 7 h 15 - 7 h 29 - 7 h 39.
Dimanche : 6 h 47 - 7 h 30 - 7 h 48 - 8 h 02 - 8 h 19 - 8 h 34.

Derniers départs

Semaine : 20 h 27 - 20 h 43 - 21 h 02 - 21 h 26 - 21 h 49 - 22 h 14.
Samedi seulement : 23 h 02 - 0 h 02.
Dimanche : 21 h 34 - 21 h 49 - 22 h 19 - 22 h 49 - 23 h 32 - 0 h 02.

FREQUENCES MOYENNES

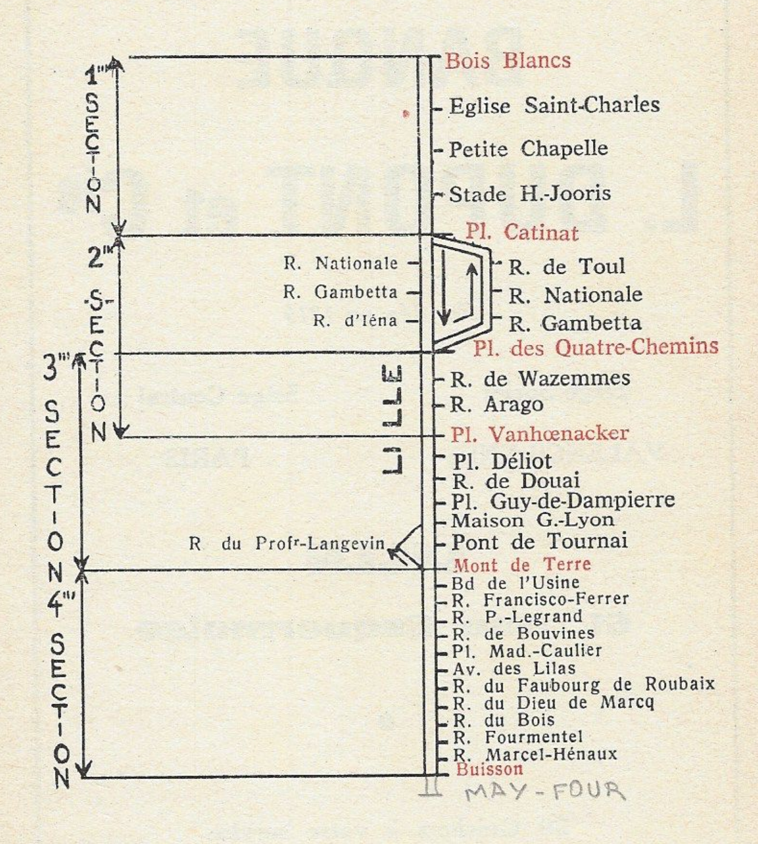
Semaine : Heures de pointes : 5 à 8 minutes.
Heures creuses : 18 à 20 minutes.
Dimanche : 15 minutes vers **LAMBERSART.**
30 minutes vers **LEZENNES.**

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

Sur la route la voiture, en ville le tramway ou l'autobus.

LIGNE 7

BOIS-BLANCS - BUISSON



N. B. — A la date de la parution du présent opuscule, les autobus ne circulent que sur le parcours Place Catinat - Rue Marcel-Hénaux.

Nos usagers seront informés par la voie de la Presse de la mise en exploitation de la ligne jusqu'à ses extrémités : Bois-Blancs - Buisson.

HORAIRE

LIGNE 7 :

Place Catinat - Buisson

De la Place Catinat vers le Buisson

Premiers départs

Semaine : 5 h 50 - 6 h 05 - 6 h 25 - 6 h 45 - 7 h 05 - 7 h 27.
Dimanche : 7 h 30 - 7 h 50 - 8 h 10 - 8 h 30 - 8 h 55 - 9 h 15.

Derniers départs

Semaine : 18 h 05 - 18 h 25 - 18 h 50 - 19 h 10 - 19 h 30 - 20 h 10.
Dimanche : 17 h 45 - 18 h 05 - 18 h 25 - 18 h 50 - 19 h 10 - 19 h 30.

Du Buisson vers la Place Catinat

Premiers départs

Semaine : 6 h 25 - 6 h 47 - 7 h 07 - 7 h 20 - 7 h 27 - 7 h 50.
Dimanche : 8 h 12 - 8 h 32 - 8 h 52 - 9 h 12 - 9 h 37 - 9 h 57.

Derniers départs

Semaine : 18 h 47 - 19 h 07 - 19 h 32 - 19 h 52 - 20 h 12 - 20 h 55.
Dimanche : 18 h 27 - 18 h 47 - 19 h 07 - 19 h 32 - 19 h 52 - 20 h 12.

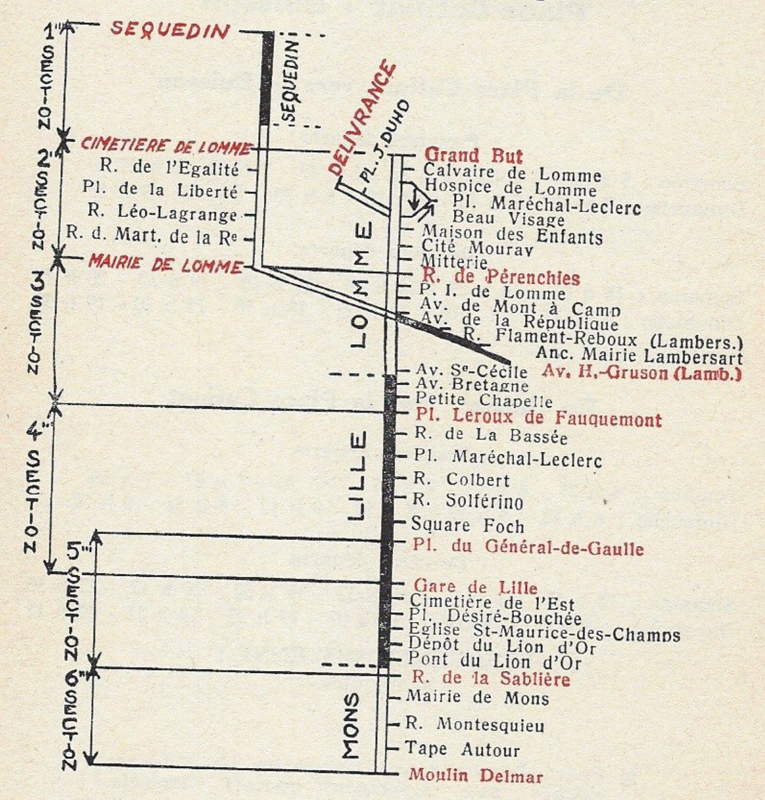
FREQUENCE MOYENNE :
20 minutes.

- *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

Plus d'ailes cabossées,
j'utilise les transports urbains !

LIGNE 1 (Voir note au bas de la page)

MONS-en-BARŒUL — LOMME / LAMBERSART / SEQUEDIN



Ce schéma représente la ligne 1 définitive lorsque le tronçon Gare de Lille - Moulin Delmar sera desservi par des autobus et rattaché à l'actuelle ligne 1.

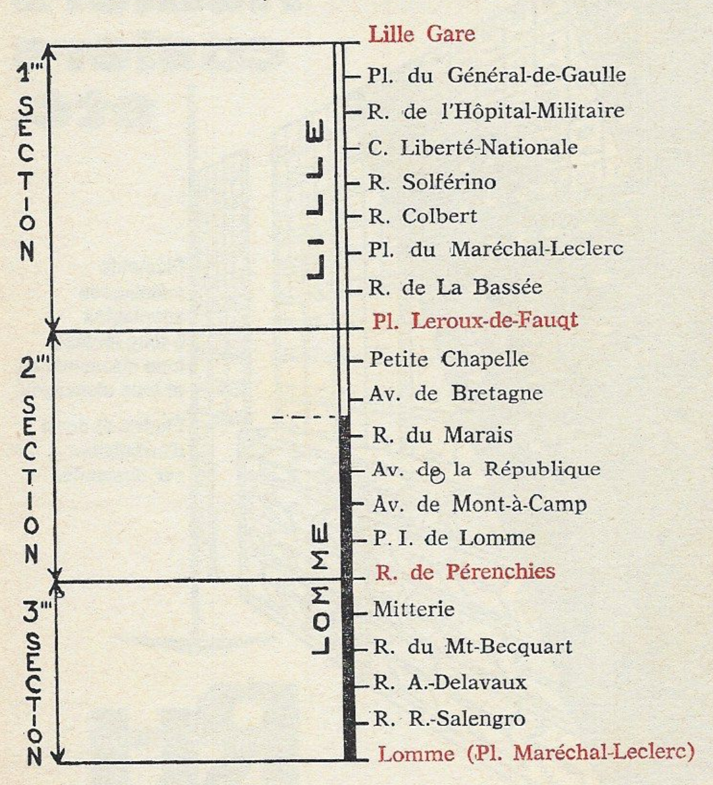
Les usagers seront informés de cette transformation par la voie de la Presse.

EDITION AOUT 1964

CIRCUIT DE SOIRÉE N° 11

Tous les jours, sauf samedi et dimanche où les services réguliers sont prolongés après 22 heures

De LILLE (Gare) à LOMME (Place Maréchal-Leclerc)



HORAIRE

Départ de :

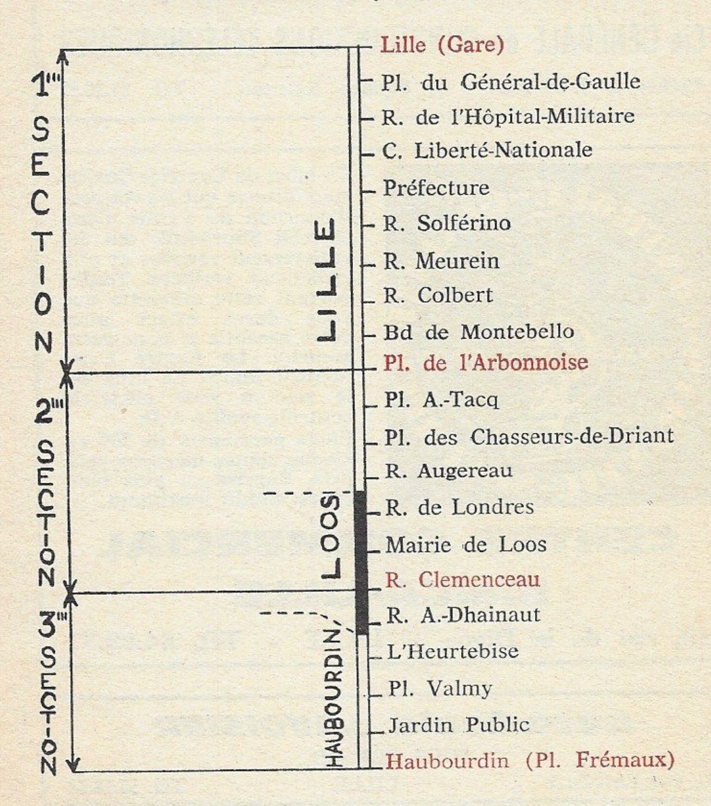
Gare de Lille	Pl. de-Gaulle	Pl. Leclerc	P. I. de Lomme	Lomme (Pl. Leclerc) vers Gare
23 h 00	23 h 02	23 h 09	23 h 20	
0 h 00	0 h 02	0 h 09	0 h 18	0 h 24


rayonnages
classeurs
fichiers
casiers
etc.
Éléments métalliques adaptables à tous locaux, tous classements, et tous stockages.
Études et devis d'installation sur demande.
RH
RICHER HUYGE
DEPUIS 1858
Demandez notre documentation n° 200
LILLE 12, rue de Jemmapes 65-34-11
PARIS 6, rue Rochambeau LAM. 83-20
LYON 1, rue des Quatre-Chapeaux 37-59-51
MARSEILLE 6, rue Berlioz 59-22-74

CIRCUIT DE SOIRÉE Nº 12

Tous les jours, sauf samedi et dimanche où les services réguliers sont prolongés après 22 heures

De LILLE (Gare) à HAUBOURDIN (Place C.-Frémaux)



HORAIRE

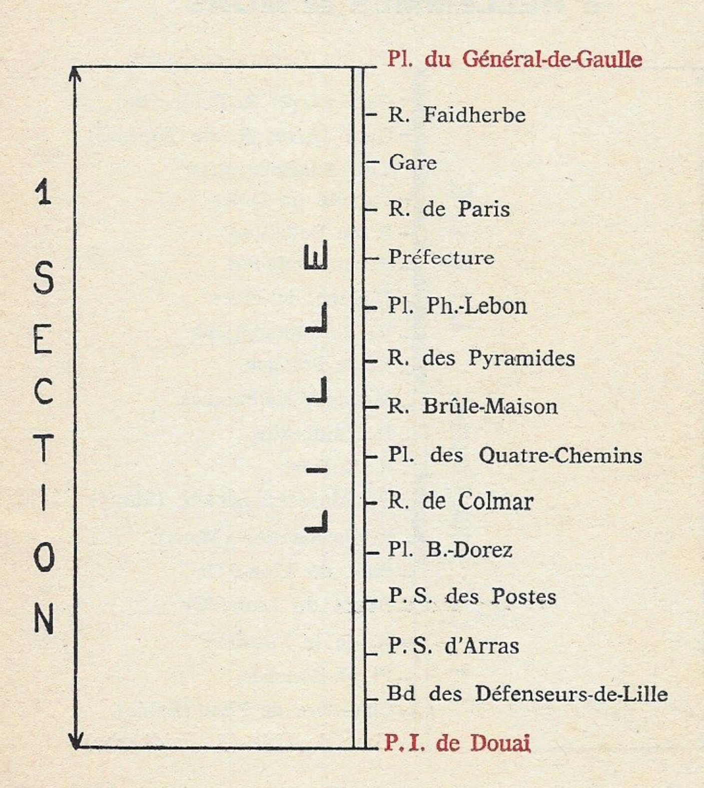
Départ de :

Gare de Lille	Place de-Gaulle	Préfecture	Place A.-Tacq	R. Clemenceau (Loos)	Haubourdin vers Gare
23 h 00	23 h 02	23 h 07	23 h 13	23 h 19	
0 h 00	0 h 02	0 h 07	0 h 13	0 h 19	0 h 24

CIRCUIT DE SOIRÉE N° 13

Tous les jours, sauf samedi et dimanche où les services réguliers sont prolongés après 22 heures

De la Place de-Gaulle à LILLE au P. I. de DOUAI



HORAIRE

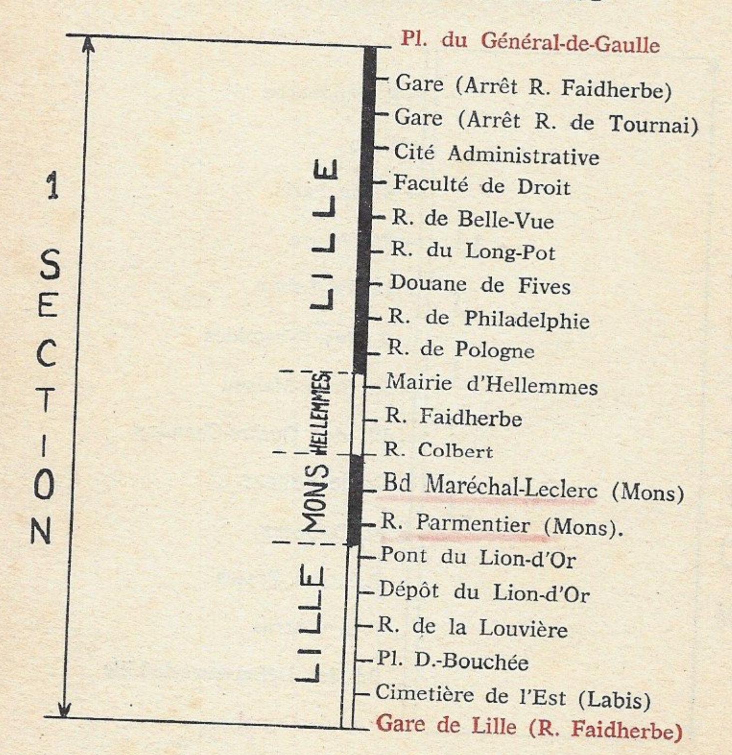
Départ de :

Place de-Gaulle	Gare	Préfecture	P. S. des Postes	P. S. d'Arras	P. I. de Douai
23 h 00	23 h 02	23 h 07	23 h 14	23 h 17	23 h 20
0 h 00	0 h 02	0 h 07	0 h 14	0 h 17	0 h 20

CIRCUIT DE SOIRÉE Nº 14

Tous les jours, sauf samedi et dimanche où les services réguliers sont prolongés après 22 heures

De LILLE (Place de-Gaulle) à HELLEMMES et MONS



HORAIRE

Départ de :

Place de-Gaulle	Gare	Douane de Fives	Hellemmes (R. Faidherbe)	Mons-en-B. R. Parmentier	Dépôt du Lion d'Or
23 h 00	23 h 02	23 h 09	23 h 15	23 h 25	23 h 28
0 h 00	0 h 02	0 h 09	0 h 15	0 h 25	0 h 28

EDITION AOUT 1964

PÉLICAN

Pils

encore plus fine

brasseries PÉLICAN - Lille